



Bulletin municipal



LE VOTE DU BUDGET 2019

L'ÉLABORATION DU BUDGET...

Un acte essentiel de la vie locale, un moment de vérité.

De par sa taille (commune de moins de 3 500 habitants), SAINT-OUEN-LES-VIGNES n'est pas dans

l'obligation d'engager un Débat d'Orientation Budgétaire (DOB) préalable au vote du budget principal. Et pourtant, à notre niveau, la préparation du budget relève du même principe d'échange, de la même volonté de rigueur et de la même nécessité de projection.

Le budget à une fonction économique et politique. Économique, car c'est un instrument de pilotage et de maîtrise des finances qui nous sont confiées. Politique, car c'est la mise en œuvre d'un programme d'action, choisi et assumé.

Ces notions ne sont pas si évidentes que cela lorsqu'il s'agit pour chacun d'entre nous de l'élaborer en début d'année. Le travail en commission Finances constitue alors la première étape d'un cycle budgétaire où les inévitables arbitrages font force de loi et de choix. C'est le premier moment de vérité où chacun doit savoir composer avant de décider. Le second moment de vérité se conclut par le vote des comptes de gestion et administratif qui sanctionnent la bonne gestion, en principe, de l'exercice passé, et surtout, permettent d'afficher les excédents sur le budget à venir.

UNE GESTION SAINE... héritée et maintenue en l'état.

Malgré la diminution des dotations de l'État, moins 39% soit - 59 000 € en 5 ans pour la seule Dotation Globale de Fonctionnement (DGF), malgré les coûts toujours plus importants des participations aux organismes extérieurs, malgré les obligations coûteuses des mises aux normes des bâtiments, nous arrivons à maintenir, voire amplifier, l'effort engagé depuis plusieurs années sur la maîtrise des dépenses de fonctionnement. Unaniment, sans vouloir recourir au levier possible de l'augmentation des taux d'imposition qui grèverait encore plus un pouvoir d'achat des ménages mis sérieusement à mal, nous souhaitons échapper à la seule vision comptable pour répondre aux besoins importants d'investissement et aux perspectives de développement de notre commune.

DES INVESTISSEMENTS qui fixent des priorités.

Le budget prévisionnel pour 2019, équilibré en recettes et dépenses, s'élève à 731 939 € en section fonctionnement (dont un report d'excédent de la section fonctionnement 2018 pour 120 000 €) et à 338 619 € en section investissement (dont un report d'excédent de la section fonctionnement 2018 pour 92 626,48 €).

Les axes prioritaires d'investissement pour 2019 sont la sécurité des personnes et des biens (la protection incendie principalement sur les secteurs ruraux, la circulation sécurisée sur l'axe principal traversant la commune, l'éclairage public) ainsi que la mise aux normes et l'équipement des bâtiments publics (école, foyer rural). Un effort est également consenti pour l'école avec le développement du programme d'équipement informatique pour toutes les classes (ENIR) et la mise en œuvre de la première tranche du plan d'accessibilité aux personnes handicapées (AD'ap). Le renouvellement d'équipements pour les services techniques est concerné (véhicule léger et matériel d'entretien des espaces verts et voiries). Comme vous pourrez le constater, rien d'ostentatoire ou d'inutile mais des choix responsables, mesurés, qui

s'assurent du principal et du durable. Ce qui n'exclut aucunement la nouveauté en matière d'équipements et de services.

UN BUDGET À DÉCOUVRIR ... sur les pages suivantes et en mairie

Ce bulletin est principalement consacré au budget. Je vous invite à le découvrir plus en détail sur les pages suivantes dans une présentation concise et claire par graphiques, accompagnés de quelques explications. L'essentiel à retenir pour l'exercice 2018 se limite au compte administratif, à l'affichage du résultat et aux principaux investissements réalisés. Pour le budget primitif 2019, les sections par fonctionnement et investissement, la liste des investissements et la dépense envisagée pour chacun d'entre eux vous sont présentées. Enfin quelques tableaux comparatifs vous permettront d'avoir un aperçu sur la période 2014/2018.

N'oubliez pas ! Vous pouvez assister aux réunions plénières du conseil municipal lorsque que le budget est présenté. C'est une façon de vivre et de suivre le travail de vos élus. Dès le vote effectué par l'instance municipale et après le contrôle de légalité réalisé par les services préfectoraux, les délibérations sont affichées sur le tableau d'information de la mairie. Une présentation générale vous sera également proposée sur le site de la commune qui verra très prochainement jour. Sachez également que le budget communal est consultable en mairie.

Je vous souhaite une bonne lecture.

Et surtout, n'oubliez pas, les élections européennes pour élire vos futurs représentants nationaux au parlement européen se déroulent le dimanche 26 mai 2019. Alors à bientôt.

Philippe DENIAU

LES CHIFFRES À RETENIR POUR 2019

- Les charges de personnels (38 %) **275 420 €**
- Dépense prévue pour les réserves incendie **105 400 €**
- Les subventions aux associations **5 530 €**
- Le budget du centre communal d'action sociale **2 960 €**
- La DGF at endue **151 552 €** (dotation générale de fonctionnement)
- Dotations et subventions at endues **188 815 €**
- Les taux des taxes locales identiques **depuis 14 ans**
 - taxe d'habitation 15 %*
 - taxe foncière sur le bâti 16,50 %*
 - taxe foncière sur le non bâti 54,25 %*
- Le produit at endu de la fiscalité **370 927 €**
- Capital des emprunts restant dû **156 085 €**
- Remboursement emprunts et intérêts **39 631 €**
- Dette par habitant **188 €** (moyenne départementale 618 €)
- Zéro emprunt depuis 2016

DANS LE RÉTROVISEUR

BUDGET 2018

LE COMPTE ADMINISTRATIF 2018 DU BUDGET GÉNÉRAL

Il s'agit de la comptabilité tenue en partie simple par le maire (l'ordonnateur) qui permet, d'une part, de suivre en permanence les opérations d'émissions de titres (les recettes) et des mandats (les dépenses) et, d'autre part, de s'assurer du respect des autorisations budgétaires votées par le conseil municipal.

Investissements 2018	Réalisé
Matériels informatique école	1 129 €
Radar pédagogique-plaques de rues	495 €
Eclairage public - armoires électriques	4 068 €
Entoussement réseau France Télécom - rue de la Fontenelle	35 298 €
Remplacement lampadaires - rue de la Clarière	10 776 €
Gardes corps dans les locaux scolaires	1 191 €
Réserve pour travaux bâtiments	358 €
Rampes d'escalier du Presbytère	1 400 €
Réfection du mur rue de l'Aître Vert	39 098 €
Réfection toiture et isolation des combles de la boulangerie	27 947 €
Réfection des enduits des lavoirs	5 841 €
Logiciels SEGILOG et acompte sur création du site internet	5 908 €
Décor de Noël	2 924 €
Outils et matériels de voirie	3 949 €
Capital des emprunts	40 358 €
Reversement subvention réhabilitations ANC	3 050 €
Total des investissements réalisés	183 788 €

AFFECTATION DU RÉSULTAT 2018 AU BUDGET 2019

La maîtrise des dépenses de fonctionnement (la gestion des affaires courantes qui traduit en sorte le train de vie de la commune) permet de dégager des marges d'autofinancement. Du fait d'une gestion saine et contrôlée, les excédents 2018 s'élevaient à :

- 212 626,48 € en section de fonctionnement
- 84 121,53 € en section d'investissement

Le conseil municipal a décidé d'affecter l'excédent de fonctionnement 2018 à la section investissement à hauteur de 92 626,48 € pour financer les restes à réaliser 2018 et les prévisions de 2019. Le solde de 120 000 € est repris en section de fonctionnement du budget de 2019.

SECTION DE FONCTIONNEMENT



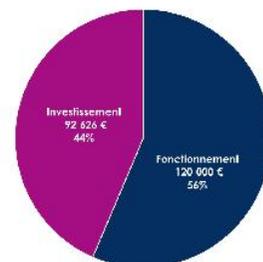
SECTION D'INVESTISSEMENT



RESTE À RÉALISER



AFFECTATION DE L'EXCÉDENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT 2018 AU BUDGET 2019



DANS LE VISEUR

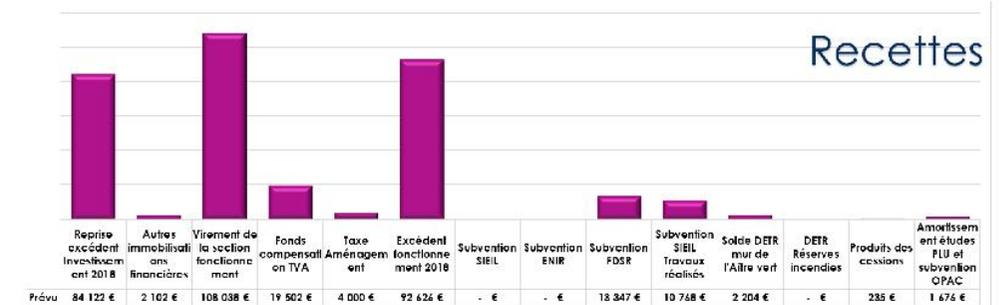
BUDGET 2019

SECTION DE FONCTIONNEMENT 2019

Le budget primitif 2019 a été établi conformément aux orientations budgétaires approuvées lors du conseil municipal du 11 avril 2019.



SECTION INVESTISSEMENT 2019



Dépenses	
Matériel école ENIR	14 000,00 €
Défense incendie - 6 réserves souples	105 400,00 €
Trottoir RD 431 Pont-Chalet	30 000,00 €
Remplacement lampadaires rue de l'Aître Vert	2 500,00 €
Remplacement lampadaires rue de la Montagne + 3 lampes	7 428,00 €
Pose 10 prises pour décors de Noël	2 040,00 €
Chemin de la Pinière	2 400,00 €
Garde-fou pont du Mail	4 194,00 €
Mise aux normes éléments intérieurs existants	8 000,00 €
Réserve pour travaux bâtiments	25 538,69 €
Réserve pour travaux boulangerie	5 000,00 €
Rampes escalier presbytère	2 027,00 €
Allée cimetière + alimentation eau sous préau	3 500,00 €
Réfection mur rue de l'Aître Vert + ouverture puits	13 445,00 €
Portes lavoirs et grilles	4 000,00 €
Mise en valeur du chêne	1 500,00 €
Logiciels + site + confection bulletin	12 050,00 €
Armoire froide foyer rural	1 706,00 €
Guirlandes et décors de Noël	3 000,00 €
Panneau MAIRIE	2 000,00 €
Ordinateur portable mairie	780,00 €
Désherbeur thermique	4 000,00 €
Mobilier de bureau	2 000,00 €
Véhicule	10 000,00 €
Armoire ignifuge	4 000,00 €
Terrains bâches à eau et bornage	12 000,00 €
Capital des emprunts	36 111,00 €
Dépenses imprévues	20 000,00 €

SYNTHÈSE DU BUDGET PRIMITIF 2019

DÉPENSES	RECETTES
FONCTIONNEMENT	FONCTIONNEMENT
731 939,00 €	611 939,00 €
	+ excédent 2018 reporté
	120 000,00 €
INVESTISSEMENTS	INVESTISSEMENTS
338 619,69 €	166 871,68 €
	+ excédent de fonct. 2018 affecté
	92 626,48 €
	+ excédent d'investissement 2017 reporté
	84 121,58 €

Pour info

UNE BONNE NOUVELLE POUR LE COMMERCE LOCAL... LA REPRISE ATTENDUE DU BAR TABAC

Nous pouvons enfin annoncer la bonne nouvelle. Le bar/tabac/presse a retrouvé repreneur, ou plutôt, repreneuses. Après une longue procédure d'at ribut on par voie judiciaire, ou l'incertitude prévalait quant à la conduite du dossier par les différents intervenants, Mesdames Stéphanie LABBÉ et Sabrina RAVELEAU ont vu leur offre d'achat retenue. Dans la mesure de son rôle et de ses compétences, la commune a accompagné ce passage de témoin en transmettant aux potentiels repreneurs les éléments nécessaires à la constitution de leur dossier et en leur permettant de visiter les lieux. Bien entendu, le conseil municipal a pris à temps la sage décision de ne pas donner suite au projet d'agence communale pour laisser le service postal aux nouveaux exploitants,

dans le souci de renforcer leur projet économique en maintenant un lieu mult-services unique.

Il nous faudra cependant patienter encore un peu. Entre la confirmation par ordonnance de la reprise du fonds et le premier jour d'ouverture à la clientèle quelques semaines sont nécessaires pour signer les actes, réunir les autorisations d'exploitation (Française des Jeux, Douanes pour la régie des tabacs, La Poste pour le Point Accueil...), suivre les différentes formalités imposées et finaliser d'indispensables travaux de rafraîchissement. Raisonnablement, et de l'avis de Mesdames LABBÉ et RAVELEAU, **le commerce pourra ouvrir le 1^{er} juillet prochain.**

Nous aurons alors sans aucun doute l'envie d'encourager cette reprise et le plaisir de participer au développement de ce nouveau lieu d'échanges, de services... de vie, tout simplement.

Un Temps Cité et les amis de l'Orgue

Dimanche 16 juin

MUSIQUE BRETONNE
à St-Ouen-Les-Vignes

16h30 et 18h30 Déambulation
Sylvain Chaillou CORNEMUSE
Dominique Chanteloup TAMBOUR

17h Concert à l'Eglise
Sébastien Gion ORGUE
Bernard Kerboeuf BOMBARDE

entrée 10 euros
gratuit jusqu'à 15 ans

"Les PASSEURS de LIVRES"

Organisé par l'association Un Temps Cité :

VIDE-BIBLIOTHEQUES

Livres & documents anciens

23 & 24 novembre 2019

10h- 18h30

Saint-Ouen-les-Vignes

Foyer rural & salle du conseil
Entrée libre
Bar- petite restauration

26 mai **Élections européennes 2019**

Le 26 mai 2019, les Français sont appelés aux urnes pour élire leurs députés au Parlement européen.

INFORMATION

Canton d'Amboise

Madame, Monsieur,

En France, la protection civile est notamment assurée par les sapeurs-pompiers, professionnels comme volontaires.

En Indre-et-Loire, 70 centres de secours du Service Départemental d'Incendie et de Secours (S.D.I.S.) répondent aux sollicitations des habitants, aussi nombreuses que diverses.

64 centres ne sont composés que de sapeurs pompiers volontaires !

Chaque jour, en plus de leur vie professionnelle et de famille, ils sont plus de 1950, femmes et hommes, à s'engager et à revêtir l'uniforme !

La rapidité des secours dépend de leur engagement. Vous avez envie de les rejoindre ?

Le S.D.I.S. organise deux réunions publiques relatives à l'**Avenir des Secours sur le territoire Est-Tourangeau** :
Judi 25 avril à 20h à la salle des fêtes de Chançay
Vendredi 26 avril à 19h à la salle des fêtes de Notzay.
Retrouvez toutes les informations sur les réseaux sociaux :
<https://www.facebook.com/evenements/2463335207231647/>

En vous espérant nombreux,

Lieutenant Kahira BENFIPI
Chef du Service Développement du Volontariat / Jeunes Sapeurs-Pompiers
Laurence CORNIER-GOFHRING
Conseillère départementale
Rémi LEVEAU
Conseiller départemental

INFOS PRATIQUES

Mairie

4 Place de l'Église
37530 SAINT-OUEN-LES-VIGNES
02 47 30 18 87
mairie-st-ouen-les-vignes
@wanadoo.fr

Horaires d'ouverture :

Lundi : 08h00 – 12h00 / FERMÉ
Mardi : 08h00 – 12h00 / FERMÉ
Mercredi : FERMÉ
Jeudi : 08h00 – 12h00 / FERMÉ
Vendredi : 08h00 – 12h00 / 13h30 – 17h30
Samedi : 08h00 – 12h00

Maire :

M. Philippe DENIAU
samedi de 10h à 12h et sur rendez-vous

Adjointe Environnement-Urbanisme :

Mme Dominique LAMBERT
jeudi après-midi sur rendez-vous

Adjoint Bâtiments-Voirie :

M. Pascal CONZETT
lundi de 10h à 12h

Adjoint Communication-Culture :

M. David FORREZ
samedi de 8h30 à 10h30 sur rendez-vous

Adjointe Affaires scolaires et sociales :

Mme Claudette COURTOIS
vendredi de 10h à 12h



Avec nos regrets !

M. DOS SANTOS MARQUES Carlos

15, impasse des Châtaigniers.
décédé le 31 janvier 2019

M. DANIAUD Robert

1, impasse de la Longueterie.
décédé le 25 février 2019

M. BOUDARD Jean

35, rue de la Poste
décédé le 20 avril 2019

M. SEPTSEAULT Jean-Marie

5 chemin du Moulin de Launay
décédé le 28 avril 2019

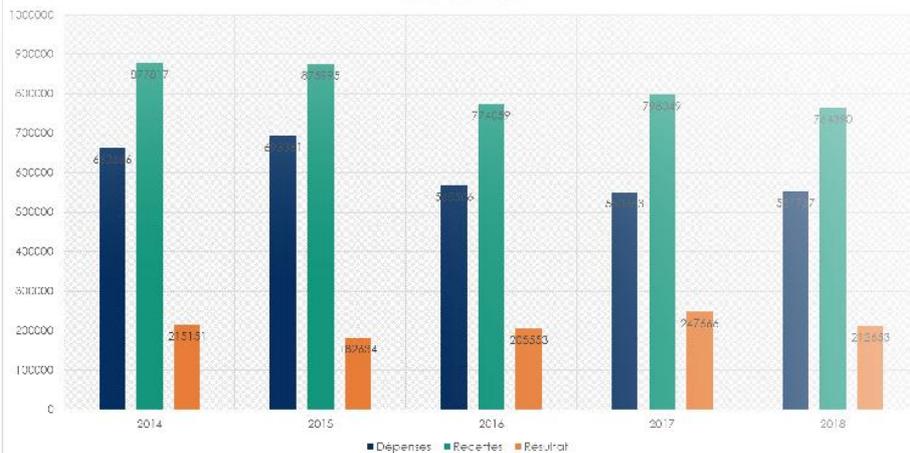
M. BARRIER Claude

domicilié 30 rue des Souchardières
décédé le 28 avril 2019

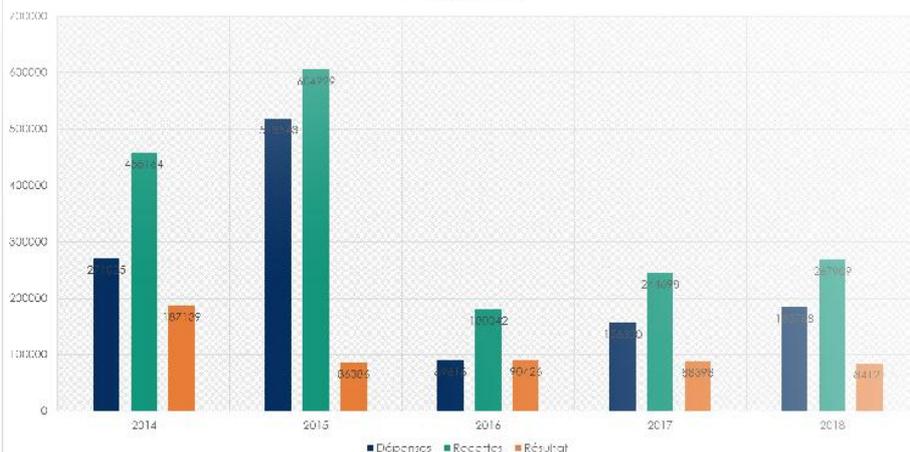
Evolution du budget

BUDGET MAÎTÎSE

Comparatif section fonctionnement 2014 à 2018



Comparatif section investissement 2014 à 2018



ENDETTEMENT PLURIANNUEL DES EMPRUNTS

